

Chers Délégués,

Le Gouvernement d'Andorre est convaincu que l'Education est le principal outil de transformation de la société. C'est pour cela que bien qu'une importante crise économique ait touché notre pays comme bien d'autres, une des priorités de notre gouvernement a été de maintenir et même d'augmenter le budget dédié à l'éducation. L'Andorre est entrain de mettre en œuvre un important processus d'ouverture et de diversification de son modèle économique. Cette transformation nécessite d'un capital humain polyvalent et qui sache s'adapter à des conditions changeantes. Il est donc logique que notre gouvernement considère le budget d'éducation comme un investissement et en aucun cas comme une dépense. Dans ce sens nous défendons des structures éducatives plus dynamiques, plus adaptées à ce monde en constant changement. Tout particulièrement pour les formations plus professionnalisantes où tant les programmes théoriques et pratiques comme les compétences des enseignants doivent évoluer en coordination avec les entreprises locales. Je me permets d'insister que ces formations doivent se décliner non seulement en formation initiale mais aussi et surtout comme des formations tout au long de la vie. La crise économique a touché profondément différents secteurs d'activités traditionnels en Andorre, il est de notre devoir de donner les outils nécessaires à la reconversion de ces travailleurs.

Le Gouvernement d'Andorre est convaincu que l'Education est le principal outil de transformation de la société. Les crises économiques affectent tout particulièrement les secteurs les plus démunis de notre société. Conscient de ce fait le gouvernement fait des efforts tout particulièrement dans l'accompagnement des plus vulnérables et des handicapés tout au long de leur vie et plus spécifiquement à l'école. L'inclusivité n'est pas une valeur en soit mais elle permet, d'une part d'améliorer la qualité de vie des handicapés en repoussant les limites imposées par leurs handicaps et en augmentant leur socialisation. D'autre part, l'inclusivité permet au reste des scolaires de prendre conscience de la diversité inhérente à toute société.

Cette diversité prend aussi la forme de diversité culturelle. L'Andorre est un pays de frontière qui grâce à sa neutralité est devenu terre d'accueil. Ainsi l'Andorre compte actuellement avec 70.000 habitants, une population où les andorrans ne représentent que la moitié du total, et presque 100 autres nationalités viennent compléter cette société plurielle. C'est seulement à travers le respect de la différence et la construction d'un futur en commun que cette diversité peut devenir un atout.

L'une des particularités de l'Andorre est sa structure éducative construite autour de trois systèmes éducatifs de libre choix, publics et gratuits : un système andorran, un espagnol et un français. Cette diversité de choix permet de former une citoyenneté plurielle, ouverte au monde. L'atout de ce modèle ne provient pas seulement de la superposition des trois systèmes mais, par la promotion d'activités communes, des synergies se créent qui permettent d'en maximiser les bénéfiques en partageant leurs particularités. Permettez-moi, ici, de remercier les États français et espagnols qui ont permis l'existence historique de ce modèle et qui en ont récemment renouvelé leur soutien.

Il existe donc un brassage de nationalités et une diversité de systèmes éducatifs mais nous considérons que notre culture propre doit être un important élément d'identité et de cohésion sociale. Cette culture est basée tant autour de la langue comme d'un patrimoine matériel et immatériel et une histoire dont la paix et la neutralité en sont les principales clefs de voute. Dans ce sens, la maxime présente sur notre drapeau nous rappelle que *Virtus Unita Fortior*, l'union fait la force.

L'Andorre en tant que champion de l'initiative mondiale de l'éducation promu par les Nations Unies a participé au développement de l'éducation à la citoyenneté globale et démocratique qui a été, et je m'en félicite, repris dans le cadre des objectifs de l'agenda 2030. Aussi, la présidence andorrane du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe entre novembre 2012 et mai 2013 a fait de la promotion de l'Education à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme sa principale priorité. Il en a résulté un mandat du Comité pour l'élaboration de descripteurs de compétences dans ce domaine. Nous espérons que l'UNESCO, qui cite déjà cet instrument technique dans ces documents de travail, puisse travailler conjointement avec le Conseil de l'Europe pour arriver à des indicateurs objectifs.

Il est important de croire en l'éducation mais encore plus de croire en sa qualité. Il est indispensable que chaque système éducatif mesure objectivement ses résultats et puisse mettre en place des processus d'amélioration continus. C'est seulement à travers ce travail que nous pourrions augmenter le niveau de compétence de nos jeunes. Et on ne peut parler de qualité dans le domaine de l'éducation sans parler de la qualité et de la formation des enseignants. Pièce clé de l'enseignement, il est nécessaire de revaloriser la profession et de la centrer sur la qualité en, par exemple, mettant l'accent sur les plans de formations en continu des professeurs. Dans ce sens, nous allons en Andorre reformer la Loi du corps enseignant.

Le Gouvernement d'Andorre est convaincu que l'Education est le principal outil de transformation de la société. En mai 2015 l'UNESCO a approuvé la déclaration de Incheon qui définit les objectifs 2030 pour l'éducation et qui s'intègre naturellement à l'agenda 2030 pour le développement durable approuvée en septembre dernier par l'assemblée générale des Nations Unies. L'Andorre tient à souligner sa pleine adhésion à cette déclaration et notre compromis à lutter pour l'assouvissement de ces objectifs. Même si les problématiques qui s'y présentent sont souvent globales, nous sommes convaincus que c'est surtout à travers les actions locales, à l'échelle de nos pays, que nous pouvons participer à l'accomplissement de ces objectifs.

Je voudrais ici souligner l'importance de la lutte contre le réchauffement global où le « think globally act locally » prend tout son sens. Comme vous le savez bien les zones de montagne, dont fait partie l'Andorre, ont été depuis quelques années identifiées comme spécialement vulnérables au changement climatique. Nous tenons à saluer le gouvernement de la France pour l'organisation et la promotion de la COP21 qui aura lieu à Paris à la fin de ce mois de novembre. Je vous informe, d'ores et déjà que l'Andorre y participera activement car, en reprenant les paroles du président de la république française à l'assemblée nationale des nations unies, dans le cadre du changement climatique, parler de plus tard c'est sûrement trop tard. Dans les prochains

jours nous présenterons en coordination avec notre Ministère de l'environnement et de l'énergie un programme cherchant à améliorer l'efficacité énergétique des écoles tout en promouvant le rôle exemplifiant et pédagogique de ces actions.

Finalement, et à l'approche du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, quand d'importants conflits et le terrorisme continuent à nous blesser, il nous convient peut-être de revenir sur les concepts originels qui ont motivé la création de l'UNESCO. Ainsi, j'aimerais reprendre le préambule de la Charte de l'UNESCO qui énonce que : « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Donc Le Gouvernement d'Andorre, et j'espère la totalité des délégations présentes aujourd'hui, est convaincu et restera convaincu que l'Education est le principal outil de transformation de la société.

Merci pour votre attention.